

CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

**PROGRAMME
INTERNATIONAL
DE FORMATION
PARLEMENTAIRE**

QUÉBEC, CANADA

12 AU 22 JUIN 2017



RAPPORT D'ACTIVITÉ (EXTERNE)

SEPTEMBRE 2017



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires



UNIVERSITÉ
LAVAL



CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

**PROGRAMME
INTERNATIONAL
DE FORMATION
PARLEMENTAIRE**

QUÉBEC, CANADA

12 AU 22 JUIN 2017



RAPPORT D'ACTIVITÉ (EXTERNE)

SEPTEMBRE **2017**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PROGRAMME EN BREF	8
PROGRAMME DÉTAILLÉ	11
LISTE DES PARTICIPANTS (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)	21
ÉVALUATION GLOBALE	22

INTRODUCTION

La troisième édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP) s'est déroulée du 12 au 22 juin 2017, à Québec. Le Programme a rassemblé 16 fonctionnaires parlementaires – venus du Bénin, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de Djibouti, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo – ainsi qu'une quinzaine de formateurs et de praticiens originaires d'Amérique et d'Afrique.

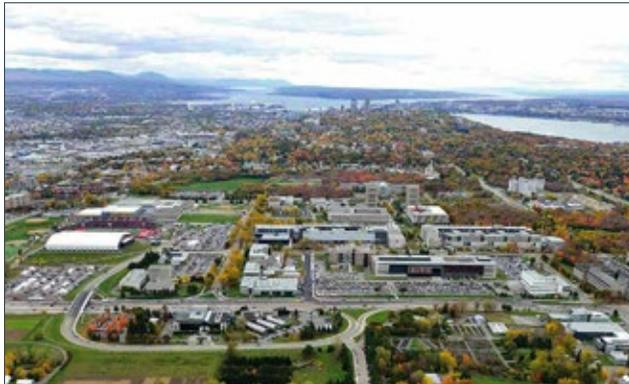
Le Programme et l'ensemble de ses modules ont obtenu d'excellentes évaluations de la part des participants. Leur appréciation globale du Programme est positive, avec une moyenne de **4,93/5**.

Ce rapport fait une synthèse de la troisième édition du PIFP, en se basant sur les évaluations effectuées par les participants et sur le déroulement du Programme en général. Vous y trouverez la description des activités, la liste des participants, l'évaluation de chaque module et l'appréciation globale.

PARTENAIRES

Le PIFP est une initiative conjointe de l'Université Laval et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ). Ces deux institutions ont mis en commun leur expertise afin d'offrir une formation de pointe aux cadres parlementaires francophones. Afin de maximiser la diversité de l'enseignement, le Programme compte aussi sur la contribution d'experts d'autres parlements et continents.

Le PIFP 2017 a été organisé grâce à l'appui financier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de la Banque mondiale.



© Université Laval.



© Collection Assemblée nationale, photographe Claude Mathieu.

OBJECTIFS

Le PIFP a été conçu pour renforcer les capacités du personnel francophone des parlements, en misant sur une convergence de la recherche et de l'enseignement universitaires avec la pratique parlementaire. Un des objectifs de cette formation était de mettre en valeur l'importance pour les parlements francophones de se doter d'une fonction publique parlementaire compétente et neutre.

« Cette formation a notamment comme objectif de faciliter l'échange sur nos façons de faire, tout en permettant d'acquérir des notions qui peuvent être mises en œuvre à l'intérieur de nos organisations respectives. »

- **Jacques Chagnon**, président de l'Assemblée nationale du Québec.

Certains principes ont guidé la préparation du contenu du Programme afin d'en assurer le succès :

- des formations offertes par des praticiens et des universitaires issus de différents pays du nord comme du sud;
- des ateliers pratiques pour compléter les enseignements théoriques;
- une approche pédagogique axée sur :
 - 1- le développement des compétences propres au fonctionnement d'un parlement ;
 - 2- le partage d'expériences entre les participants.

Durant les formations, les participants se sont familiarisés avec des concepts, des méthodes et de bonnes pratiques propres à la conception, à l'organisation et à l'administration du travail parlementaire. De retour dans leur pays, ils sont ainsi mieux outillés pour soutenir le travail des parlementaires dans leurs fonctions de législation, de représentation et de contrôle.

STRUCTURE DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION PARLEMENTAIRE

Le Programme comprenait 48 heures de cours et d'ateliers pratiques, dont plus de 30 heures se déroulant à l'Assemblée nationale. Le contenu détaillé du Programme est présenté dans la prochaine section du rapport.

Un certificat de formation a été délivré par l'Université Laval et remis aux participants lors de la cérémonie de clôture du Programme.



M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ, M. Michel Bonsaint, secrétaire général, et les participants du PIFP 2017.

© Collection Assemblée nationale, photographe Roch Théroux.

PROGRAMME EN BREF

UNE FORMATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC						
	Lundi 12 juin	Mardi 13 juin	Mercredi 14 juin	Jeudi 15 juin	Vendredi 16 juin	Samedi 17 juin
THÈMES	DÉMOCRATIE ET PARLEMENT	LES FONCTIONS PARLEMENTAIRES				LA GOUVERNANCE LOCALE
8h30 - 9h	Petit-déjeuner Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	Petit-déjeuner Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	Petit-déjeuner Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	Départ en autobus du Pav. La Laurentienne à 7 h 45 Petit-déjeuner au Café du Parlement ANQ	Petit-déjeuner Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	Petit-déjeuner (8h30), Cafétéria Saveurs Campus Pav. Desjardins, ULaval Départ en autobus à 9h00
9h - 10h30	Mot de bienvenue Éric Montigny et Sébastien Jobert 1. Démocratie, reddition de comptes et parlements François Géliveau Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	5. La fonction de représentation Adam Soulé Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	8. Les relations entre le législatif et l'exécutif Éric Montigny Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	12. Visite de l'hôtel du Parlement et présence à la période des affaires courantes Visite suivie d'une rencontre avec le président et le secrétaire général Salon de la Présidence, ANQ	15. Leadership (2) Éliane Ubalijoro Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	18. La gouvernance locale Excursion dans Charlevoix (Rencontre à l'hôtel de ville à 10 h 30 avec le maire de la ville de Baie-Saint-Paul, M. Jean Fortin)
10h30 - 11h	Pause	Pause	Pause		Pause	
11h - 12h30	2. Intervenir dans une organisation complexe Louis Imbeau Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	6. La fonction de législation Alioune Badara Diop Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	9. La reddition de comptes au parlement Jean-Philippe Brochu Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	16. La recherche documentaire Richard Dufour Salle BNF 1343, Uval		
12h30 - 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner au Parlementaire	Déjeuner	
14h - 15h30	3. Leadership (1) Éliane Ubalijoro Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	7. La fonction de contrôle et les relations avec l'ISC Rasheed Draman Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	10. Le processus budgétaire et la gestion des finances publique Adam Soulé Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	13. La recherche parlementaire Marie-Hélène Fournier Bibliothèque de l'ANQ	17. Corruption, gouvernance et développement Louis Imbeau Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	
15h30 - 16h	Pause	Pause	Pause	Pause		
16h - 17h30	4. Le système politique Québec/Canada Éric Montigny Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	Atelier Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	11. L'évaluation de la performance parlementaire Rasheed Draman Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	14. L'administration parlementaire : perspective des députés Restaurant Le Parlementaire, ANQ	18. Travaux en équipe Salle 1415, Pav. La Laurentienne, ULaval	
17h30					Tour de ville	
	Soirées libres					

Légende : ULaval = Université Laval ANQ = Assemblée nationale du Québec

UNE FORMATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC				
	Lundi 19 juin	Mardi 20 juin	Mercredi 21 juin	Jeudi 22 juin
THÈMES	LE PERSONNEL ET LES MÉTIERS PARLEMENTAIRES			JOURNÉE DES PARTICIPANTS
8 h 30 - 9 h	Départ en autobus du Pav. Desjardins à 7 h 45 Petit-déjeuner <i>Café du Parlement, ANQ</i>	Départ en autobus du Pav. Desjardins à 7 h 45 Petit-déjeuner <i>Café du Parlement, ANQ</i>	Départ en autobus du Pav. Desjardins à 7 h 45 Petit-déjeuner <i>Café du Parlement, ANQ</i>	Départ en autobus du Pav. Desjardins à 7 h 45 Petit-déjeuner <i>Café du Parlement, ANQ</i>
9 h - 10 h 30	19. Les principaux enjeux de la gestion d'un parlement <i>Michel Bonsaint</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	22. Ateliers Le personnel parlementaire, la transparence et les relations avec les citoyens <i>Bureau du Protecteur du citoyen</i>	24. L'organisation, la planification et le suivi des séances plénières <i>Alexandre A. Regimbal et François Arseneault</i> <i>Salle de l'Assemblée nationale, ANQ</i>	26. Exposés oraux, PowerPoint, discussion par les participants <i>Louis Imbeau et Éric Montigny</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>
10 h 30 - 11 h	Pause	Le personnel parlementaire et l'Institution supérieure de contrôle	Pause	
11 h - 12 h 30	20. Le rôle du secrétaire général auprès de la présidence <i>Siegfried Peters</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	<i>Vérificateur général</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	24. Suite	
12 h 30 - 14 h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14 h - 15 h 30	21. L'organisation administrative d'un parlement <i>Serge Bouchard</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	23. Ateliers (13 h 30 à 17 h) Le personnel parlementaire et les élections <i>Bureau du Directeur général des élections</i>	25. L'organisation, la planification et le suivi des séances en commission <i>François Arseneault</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	27. Évaluation et conclusion <i>Éric Montigny et Sébastien Jobert</i> <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>
15 h 30 - 16 h	Pause	ou	Pause	Cérémonie de remise des certificats (dès 15 h 00) <i>Éric Montigny et Michel Bonsaint</i> Suivie d'un vin d'honneur offert par l'ANQ <i>Restaurant Le Parlementaire, ANQ</i>
16 h - 17 h 30	Travaux en équipe <i>Salle des Premiers-Ministres, ANQ</i>	Le personnel parlementaire et la promotion de l'intégrité <i>Bureau du Commissaire au lobbying</i>	25. Suite	
	Soirées libres			

Légende : ULaval = Université Laval ANQ = Assemblée nationale du Québec

PROGRAMME DÉTAILLÉ

DESCRIPTION DES CONFÉRENCES, DES SÉMINAIRES ET DES ATELIERS PAR THÈMES ET PAR DATES

THÈME : DÉMOCRATIE ET PARLEMENT

LUNDI 12 JUIN (Université Laval)

Mot de bienvenue

MM. Éric Montigny (Université Laval) et Sébastien Jobert (ANQ)

Démocratie, reddition de comptes et parlements (PRÉSENTATION N° 1)

M. François Gélinau (Université Laval)

Cette conférence a permis de situer l'importance des institutions parlementaires au sein des processus démocratiques. En plus d'insister sur le rôle central d'un parlement comme gardien de la stabilité et de la continuité institutionnelle en régime démocratique, ce thème a suscité la réflexion sur l'importance de l'institutionnalisation d'une opposition ou de plusieurs oppositions. Cette réflexion a enfin permis aux participants de mesurer l'ampleur du rôle qui incombe aux cadres parlementaires dans un contexte visant à protéger la vie démocratique.

Intervenir dans une organisation complexe (PRÉSENTATION N° 2)

M. Louis Imbeau (Université Laval)

Pour le fonctionnaire parlementaire, travailler dans un parlement, comme dans toute organisation complexe, implique de maintenir un équilibre entre ses objectifs quant à son rôle et à ses capacités d'action dictées par l'organisation elle-même, et quant à la place qu'il y occupe. L'objectif de ce séminaire a été d'amener le participant à réfléchir à sa position à l'intérieur de son organisation et à la possibilité d'action que celle-ci lui offre. Dans une perspective d'interaction sociale, chaque participant a été appelé à choisir un problème qu'il aimerait résoudre dans son organisation et à élaborer une stratégie d'action en conséquence. Les participants ont profité de leurs soirées libres et de la rencontre avec un mentor pour préparer un court exposé d'équipe destiné à leurs pairs lors de la dernière journée de la formation.

Leadership (PRÉSENTATIONS N° 3 ET N° 15)

M^{me} Éliane Ubalijoro (Université McGill)

Cet atelier pratique comportait deux objectifs : permettre aux participants de déterminer les éléments qu'ils souhaitaient développer au cours de la formation et cerner leur profil de leader au sein de leur organisation. Dans cette veine, ils ont été amenés à réfléchir à leur propre style de gestion. De même, ils ont eu l'occasion de se questionner sur leurs objectifs de carrière et sur ce qu'ils souhaitaient accomplir. Cet exercice, réparti en deux séances, leur a également permis de connaître les autres participants et d'interagir avec eux.



M^{me} Éliane Ubalijoro, lors de sa présentation au cours du PIFP 2017.

Le système politique Canada/Québec (PRÉSENTATION N° 4)

M. Éric Montigny (Université Laval)

Cette présentation a permis aux participants de s'initier aux fondements du système politique québécois et canadien. Elle avait pour objectif d'établir les principales clés pour comprendre les caractéristiques institutionnelles du fédéralisme et du parlementarisme pratiqués ici. Elle a permis aux participants d'échanger sur les comparaisons possibles avec leurs propres systèmes politiques.

MARDI 13 JUIN (Université Laval)

La fonction de représentation (PRÉSENTATION N° 5)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Sur le plan démocratique, le Parlement a pour fonction d'être le reflet des différents courants observés dans une société. Les parlementaires y représentent aussi des citoyens et une circonscription. Quels sont les rôles des cadres parlementaires liés à cette fonction? Cette présentation a permis d'éclairer les participants sur les éléments qui permettent de bien soutenir les élus et de protéger les équilibres politiques. Elle a également permis une réflexion sur la démocratie représentative, ses défis et les enjeux contemporains qui y sont associés.

La fonction de législation (PRÉSENTATION N° 6)

M. Alioune Badara Diop

(Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Avec l'approbation de la dépense publique et le consentement à l'impôt, la fonction législative est, historiquement, la première confiée aux assemblées parlementaires. Progressivement, le champ de la norme législative, expression de la volonté générale, s'est étendu, au point de régir l'essentiel des rapports sociaux et collectifs. Dans l'exercice de cette fonction, au sein d'une société qui se complexifie quotidiennement, les parlements doivent concilier deux exigences : garantir le caractère démocratique de la délibération, préserver la qualité des lois. Depuis 2008, le Parlement français a profondément réformé ses méthodes de travail pour tenter de répondre à ces préoccupations. L'analyse de cette démarche a donné aux participants l'occasion d'échanger sur différentes réponses apportées aux défis lancés à la fonction législative et au rôle que peuvent jouer les acteurs qui y participent.



M. Alioune Badara Diop, lors de sa présentation au cours du PIFP 2017.

La fonction de contrôle et les relations avec l'Institution supérieure de contrôle (ISC)

(PRÉSENTATION N° 7)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le contrôle de l'exécutif constitue l'une des trois fonctions centrales d'un parlement. Ce séminaire a tenté de définir les principes ainsi que les fondements associés à cette fonction, notamment ceux liés à l'indépendance et à la validité comptable. Les relations entre un parlement et l'Institution supérieure de contrôle ont été au cœur des discussions. Ainsi, quel rôle devrait jouer l'ISC, particulièrement en ce qui concerne la vérification de l'utilisation des fonds publics? Est-il possible de bien évaluer la performance gouvernementale dans l'exécution de ses politiques? Cette réflexion a permis aux participants de discuter des meilleures pratiques observées au sein de leur institution.

MERCREDI 14 JUIN (Université Laval)

Les relations entre le législatif et l'exécutif (PRÉSENTATION N° 8)

M. Éric Montigny (Université Laval)

Les liens et les échanges entre les pouvoirs législatif et exécutif d'un système politique peuvent prendre plusieurs formes allant de la séparation à la confusion des pouvoirs. Il existe, sur le plan des ressources, un avantage certain qui est conféré à l'exécutif. Comment surmonter ce déséquilibre? Quel est le niveau d'indépendance optimal pour le pouvoir législatif? Comment les liens entre ces deux pouvoirs se manifestent-ils? Quel comportement les cadres parlementaires devraient-ils adopter? Cet atelier a permis une discussion sur le pouvoir réel du Parlement par rapport à l'exécutif.

La reddition de comptes au Parlement (PRÉSENTATION N° 9)

M. Jean-Philippe Brochu (Chambre des communes du Canada)

Ce thème a mis en lumière le rôle central du contrôle parlementaire quant aux principes de bonne gouvernance. La présentation a souligné les principes, les objectifs de la reddition de comptes et a permis d'amorcer une réflexion sur les moyens permettant une mise en œuvre pratique de ces principes. À titre d'exemple, le formateur s'est appuyé sur les processus du contrôle parlementaire tels qu'ils s'articulent à la Chambre des communes. La présentation a également permis de revenir et de réfléchir sur l'importance du rôle de contrôleur des élus, des outils dont ils doivent disposer pour remplir ce mandat et des défis concrets qui y sont rattachés.

Le processus budgétaire et la gestion des finances publiques (PRÉSENTATION N° 10)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le cycle budgétaire constitue un moment clé de la vie parlementaire. Ce module a permis aux participants de bien cerner les différentes approches associées au processus budgétaire parlementaire. Il a présenté différents modèles et s'est attardé au lien entre ce processus et la gestion des finances publiques. Enfin, ce module a permis de préciser le rôle et l'importance du personnel parlementaire dans le bon déroulement de l'adoption de la politique budgétaire, mais aussi des budgets de dépenses.

L'évaluation de la performance parlementaire (PRÉSENTATION N° 11)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

L'évaluation de la performance des organisations publiques est de plus en plus la norme. Or, le Parlement n'est pas une organisation comme une autre. Cette institution repose sur des objectifs associés à la vie démocratique, à la tenue de débats, mais aussi à la capacité de rendre l'exécutif imputable. Ce module a permis de mieux cerner les particularités de l'évaluation dans un contexte propre aux parlements. Il a également permis de partager les indicateurs les plus appropriés afin de véritablement évaluer la performance des parlements.



Rencontre entre le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, le secrétaire général, M. Michel Bonsaint, et les participants du PIFP 2017.

© Collection Assemblée nationale, photographe Roch Théroux.

JEUDI 15 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Visite de l'hôtel du Parlement et présence à la période des affaires courantes (ACTIVITÉ N° 12)

En plus d'effectuer une visite guidée de l'Assemblée nationale du Québec, les participants ont pu assister à la période des affaires courantes. Par la suite, ils ont eu l'occasion de rencontrer le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, et le secrétaire général, M. Michel Bonsaint, au Salon de la présidence.

La recherche parlementaire (PRÉSENTATION N° 13) *M^{me} Marie-Hélène Fournier (ANQ)*

La vie parlementaire commande un type de recherche qui lui est propre. Ce module a ainsi permis de distinguer ce type de recherche plus appliquée par rapport à la recherche de type universitaire. Les participants ont également pu prendre connaissance des pratiques en vigueur à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, une bibliothèque au service des députés et du personnel administratif. En somme, ce module a permis aux participants d'évaluer le type de documentation qui est pertinente ainsi que le format type de la recherche menée en soutien aux travaux parlementaires.



M^{me} Marie-Hélène Fournier, lors de sa présentation au cours du PIFP 2017.

Table ronde sur l'administration parlementaire : perspective des députés (ACTIVITÉ N° 14)

M^{me} Maryse Gaudreault, M^{me} Carole Poirier, M. Benoit Charette (ANQ) et M. Thomas Mulcair (Chambre des communes du Canada)

L'administration parlementaire a comme rôle principal d'assister les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions. Cette table ronde, rassemblant quatre députés occupant des fonctions parlementaires distinctes, a permis aux participants de connaître la perspective de chacun sur le rôle de l'administration parlementaire. D'abord, M^{me} Maryse Gaudreault a abordé ce sujet du point de vue de la vice-présidence de l'Assemblée nationale, expliquant que la neutralité et le professionnalisme des membres de l'administration parlementaire contribuent à la bonne réputation des institutions démocratiques. M^{me} Carole Poirier, en tant que whip, a expliqué qu'elle était fréquemment appelée à interagir avec l'administration parlementaire, agissant couramment comme entremetteuse entre l'administration et les députés de son parti. Elle a également souligné l'importance de l'image du personnel parlementaire de l'Assemblée nationale, puisque celui-ci constitue le visage public de l'institution. M. Benoit Charette a expli-



De gauche à droite : M. Benoit Charette, M^{me} Maryse Gaudreault, M^{me} Carole Poirier, M. Thomas Mulcair, lors de la table ronde du PIFP 2017.

qué que, comme membre d'une commission parlementaire, les députés sont des généralistes, n'ayant pas le niveau de spécialisation des membres de l'administration parlementaire. Les députés considèrent ces derniers comme un appui essentiel au travail parlementaire. M. Charette a félicité les employés de l'ANQ pour leur professionnalisme. M. Thomas Mulcair, en tant que député fédéral, a souligné que l'administration parlementaire doit certes servir les députés, mais doit, plus largement, être au service de la démocratie. Ce faisant, il a souligné l'importance de la neutralité des employés du parlement et il a exposé les dangers d'un trop grand contrôle du parti au pouvoir sur l'administration. La table ronde s'est terminée sur une période de questions et d'échanges, au cours de laquelle les participants ont eu l'occasion de poser un grand nombre de questions aux députés. Ces questions ont notamment porté sur la confiance dont font preuve les députés envers l'administration, sur la formation et l'évaluation du personnel, sur leur perception du décorum en séance plénière et sur la confusion entre les rôles législatif et exécutif.

La recherche parlementaire (PRÉSENTATION N° 16)

M^{me} Isabelle Gagnon (Université Laval)

Cet atelier pratique a permis aux participants de découvrir différentes sources d'information disponibles sur Internet; l'objectif était qu'ils sachent, une fois de retour au sein de leur institution, où chercher et comment accéder en ligne à une offre de documentation pertinente. La présentation s'est terminée par une visite de l'étage de droit et science politique de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Corruption, gouvernance et développement (PRÉSENTATION N° 17)

M. Louis Imbeau (Université Laval)

L'enjeu de la transparence, mais aussi de la saine gestion des fonds publics, constitue un élément central de la confiance des citoyens envers leurs institutions politiques. Le Parlement joue d'ailleurs un rôle clé à cet égard. Ce module a eu pour objectif de définir les différents concepts liés à la corruption et à la gouvernance dans un contexte de développement. Il a permis aux participants de maîtriser certains outils visant à prévenir des situations problématiques.

Tour de ville

Accompagnés d'une guide costumée en personnage d'époque, les participants ont eu l'occasion de découvrir le Vieux-Québec et son histoire. Ils ont visité, entre autres, le Château Frontenac, la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec ainsi que le Quartier Petit Champlain.

THÈME : LA GOUVERNANCE LOCALE

SAMEDI 17 JUIN (Charlevoix)

Excursion dans Charlevoix (ACTIVITÉ N° 18)

M. Jean Fortin (maire de Baie-Saint-Paul)

Les participants ont eu l'occasion de découvrir les splendeurs de la région de Charlevoix et de rencontrer le maire de la ville de Baie-Saint-Paul, M. Jean Fortin. Ce dernier a profité de la présence des participants pour échanger sur les complexités du système de gouvernance locale.



Rencontre entre M. Jean Fortin, maire de la ville de Baie-Saint-Paul, et les participants du PIFP 2017.

LUNDI 19 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

L'organisation, la planification et le suivi des séances en commission (PRÉSENTATION N° 19)

M. François Arsenault (ANQ)

Dans plusieurs parlements, les commissions parlementaires sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important, tant sur le plan législatif que sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale. Qu'il s'agisse d'étudier un projet de loi ou de tenir des consultations publiques, le travail en commission nécessite une grande coordination de la part des fonctionnaires parlementaires. Axée sur le volet pratique du travail, cette formation d'une durée de trois heures a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur la planification des travaux en commission parlementaire. C'est ainsi qu'ont été présentés les différents outils et les meilleures pratiques permettant aux fonctionnaires parlementaires d'assurer l'organisation, le bon déroulement et le suivi des séances.

À titre d'exemple, les questions suivantes ont été abordées :

- Comment se planifient des auditions publiques?
- Quels sont les principes de base de la rédaction d'un procès-verbal?
- De quelle manière peut-on faciliter le travail de la présidence?

L'organisation administrative d'un parlement (PRÉSENTATION N° 20)

M. Serge Bouchard (ANQ)

Le Parlement, c'est d'abord un règlement. Ce dernier encadre les travaux parlementaires. L'organisation administrative existe pour veiller au bon déroulement des travaux. Le Parlement vit d'ailleurs à leur rythme. Quels sont les défis particuliers auxquels sont confrontés les cadres parlementaires? Quelles sont les différences avec d'autres types d'organisations publiques? Quel devrait être le statut des cadres parlementaires? Quels sont les principaux modèles d'organisation administrative? Ce sont autant de questions qui ont été abordées durant cette présentation. Ce séminaire a également permis aux participants d'échanger sur leurs réalités administratives.

Travaux en sous-groupe (ATELIER N° 21, SUITE DE LA PRÉSENTATION N° 2)

Salle des Premiers-Ministres

Lors de cet atelier, les participants ont formé des groupes de travail afin d'échanger avec le personnel de l'Assemblée nationale du Québec sur le thème qu'ils ont choisi de développer et de présenter le jeudi 22 juin.



Séance de travail des mentors et des participants du PIFP 2017, en vue de l'exposé oral.

MARDI 20 JUIN

(Assemblée nationale du Québec)

Les participants étaient divisés en deux sous-groupes, selon le sujet choisi :

Groupe A :

Le personnel parlementaire, la transparence et les relations avec les citoyens (ATELIER N° 22)

Protecteur du citoyen

Atelier de travail avec des représentants du bureau du Protecteur du citoyen.

Le personnel parlementaire et les élections

(ATELIER N° 22)

Directeur général des élections

Atelier de travail avec des représentants du Directeur général des élections.

Groupe B :

Le personnel parlementaire et l'ISC

(ATELIER N° 23)

Vérificateur général

Atelier de travail avec des représentants du Vérificateur général du Québec.

Le personnel parlementaire et la promotion de l'intégrité (ATELIER N° 23)

Commissaire au lobbying

Atelier de travail avec des représentants du Commissaire au lobbying.

MERCREDI 21 JUIN

(Assemblée nationale du Québec)

Les principaux enjeux de la gestion d'un parlement (PRÉSENTATION N° 24)

M. Michel Bonsaint (ANQ)

Le secrétaire général a présenté sa vision de la gestion d'un parlement, notamment relativement aux enjeux parlementaires, administratifs et institutionnels. Il a abordé différents sujets, dont sa vision d'une organisation administrative parlementaire neutre, compétente et impartiale. Il a également traité de l'importance de la coopération interparlementaire en vue d'accompagner les parlements de démocraties émergentes et de renforcer le rôle des parlementaires dans la gestion de l'État. Enfin, les participants ont eu l'occasion de discuter avec le secrétaire général de ces divers enjeux ou d'autres problématiques les touchant particulièrement.



Le groupe A, en atelier au bureau du Protecteur du citoyen.



Le groupe B, en atelier au bureau du Commissaire au lobbying.



M. Michel Bonsaint, lors de sa présentation au cours du PIFP 2017.

Le rôle du secrétaire général auprès de la présidence (PRÉSENTATION N° 25)

M. Siegfried Peters (ANQ)

À titre de premier fonctionnaire d'un parlement, le secrétaire général est appelé à occuper plusieurs fonctions, de gardien institutionnel à responsable administratif, en passant par celle de premier conseiller du président. Cet atelier visait à présenter les principales caractéristiques qui encadrent la relation du secrétaire général avec la présidence, ainsi qu'à déterminer les principaux défis qui y sont associés. De façon plus générale, il a permis de réfléchir aux rapports entre le personnel d'une assemblée et les parlementaires



M. François Arsenault, lors de sa présentation dans la salle de l'Assemblée nationale au cours du PIFP 2017.

L'organisation, la planification et le suivi des séances plénières (PRÉSENTATION N° 26)

MM. Alexandre A. Régimbal et François Arsenault (ANQ)

Le bon fonctionnement d'un parlement repose sur l'organisation des travaux parlementaires. Cet atelier a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur l'organisation et la planification des travaux en séance plénière. Ces travaux constituent les moments forts de la vie parlementaire. Les participants ont donc été invités à réfléchir aux meilleures pratiques d'organisation, de planification et de suivi afin que les débats se déroulent dans les meilleures conditions. À cette fin, les formateurs ont présenté des outils et des conseils pratiques, et les participants ont eu l'occasion de partager leurs expériences.



Les participants de la 3^e édition du PIFP dans la salle de l'Assemblée nationale.

THÈME : PRÉSENTATIONS DES PARTICIPANTS

JEUDI 22 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

ÉQUIPE 1 :

Membres de l'équipe : M. Amadou Thimbo (Sénégal); M^{me} Kadiga Ibrahim Aboubaker (Djibouti); M^{me} Sohani Aniyame Biyante-Afeto (Togo); M. Maturin Mbaiihondoum Moumda (Tchad).

Thématique : Doter le parlement d'employés qualifiés et permanents en vue d'assister efficacement les parlementaires.

Objectif du travail d'équipe: Après avoir constaté les insuffisances du personnel de l'administration parlementaire, ce thème a été retenu pour rehausser le niveau et l'image de l'institution.

Rôle de l'expert de l'ANQ: Informer les participants des étapes de la dotation en personnel dans la fonction publique québécoise et des particularités de l'ANQ à cet effet; informer les participants des obligations et des contraintes à respecter pour la dotation en personnel; informer les participants des méthodes choisies par l'ANQ pour assurer la rétention des employés; échanger sur les problèmes et les contraintes des participants dans leur État respectif, par rapport au sujet choisi.

Mentor : M^{me} Katherine Morissette-Lavoie, direction des ressources humaines

ÉQUIPE 2 :

Membres de l'équipe : M. Maki Charaf-Eddine (Tchad), M. Habib Mohamed Ebo (Djibouti), M^{me} Noëlle Vicky Angaoti Botangazi (République démocratique du Congo), M^{me} Lérya Kounde (Bénin)

Thématique : La problématique de l'absentéisme des députés, aussi bien dans les commissions que dans les plénières.

Objectif du travail d'équipe : Trouver des mesures pour contrer le taux d'absentéisme des parlementaires et s'inspirer des méthodes d'autres parlements dans le monde.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer les participants des règles régissant la présence des députés lors des travaux parlementaires; informer les participants des mesures mises en place pour assurer la présence des députés lors des travaux parlementaires; échanger sur les problèmes reliés au haut taux d'absentéisme des députés dans les États respectifs des participants.

Mentor : M. Maxime Perreault, secrétaire de commission

ÉQUIPE 3 :

Membres de l'équipe : M. Aptidon Ahmed Waberi (Djibouti); M. Jean-Charles Alladoumngue (Tchad); M. Aliou Deen Amadou (Bénin); M. Kpatatcha Bakpandé M'Madi N'Koue (Togo).

Thématique : La réforme de l'organigramme du secrétariat général administratif de l'Assemblée nationale du Bénin.

Objectif du travail d'équipe : Trouver des solutions au manque d'efficacité (conflit dans l'attribution des tâches entre les directions). Proposer un organigramme adapté au contexte actuel de la structure de l'Assemblée nationale du Bénin.



Les représentants de l'équipe 1, lors de l'exposé oral devant leurs pairs.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer les participants des étapes menant à une réforme de l'organigramme; informer les participants des obligations et des contraintes à respecter lors de l'élaboration d'un organigramme; échanger sur les problèmes et les contraintes de l'Assemblée nationale du Bénin, par rapport au sujet choisi.

Mentor : Marc Painchaud, directeur du secrétariat général, et Serge Bouchard, directeur général à l'administration

ÉQUIPE 4 :

Membres de l'équipe : M. Awanta Bao (Togo); M. Hassane Ganda (Niger); M. Aristide Aymar Teme (Cameroun); M. Samatar Ahmed Ali (Djibouti)

Thématique : La dématérialisation des comptes rendus.

Objectif du travail d'équipe : Connaître davantage les différents processus de dématérialisation afin que les participants soient inspirés à leur retour dans leur institution parlementaire respective.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer les participants du processus de dématérialisation des documents; fournir de l'information sur les ressources humaines de l'ANQ spécialisées dans l'archivage des documents; informer les participants des problèmes rencontrés lors de ce processus; échanger avec les participants des avantages et des inconvénients de la dématérialisation.

Mentor : Denis Perreault, chef de service au Service des archives et de la numérisation



De gauche à droite, M. Éric Montigny, directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, M. Jean-Charles Alladoumngue, participant au PIFP 2017, et M. François Arsenault, directeur des Affaires parlementaires de l'ANQ.

© Collection Assemblée nationale, photographe Clément Allard.

À la suite des exposés oraux des équipes, les participants ont été invités à partager verbalement leur évaluation du Programme et à remplir le formulaire écrit. Il est possible de consulter les principaux résultats de ce sondage à la fin du présent rapport.

Une cérémonie de remise des attestations a clos le Programme. M^{me} Marie-Christine Aubé, conseillère en protocole, a agi à titre de maître de cérémonie. M. François Arsenault, directeur des Affaires parlementaires de l'ANQ, a par la suite pris la parole, suivi de M. Éric Montigny, directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, puis de M. Jean-Charles Alladoumngue, participant au PIFP 2017.

Chaque personne s'est vu remettre une attestation de participation au PIFP ainsi que le volume *La procédure parlementaire du Québec*.

Une réception a clôturé la formation.

LISTE DES PARTICIPANTS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

NOM	PRÉNOM	PAYS	
M.	Amadou	Aliou Deen	Bénin
M ^{me}	Kounde	Lérya	Bénin
M.	Teme	Aristide Aymar	Cameroun
M.	Ahmed Ali	Samatar	Djibouti
M.	Ahmed Waberi	Aptidon	Djibouti
M ^{me}	Ibrahim Aboubaker	Kadiga	Djibouti
M.	Mohamed Ebo	Habib	Djibouti
M.	Ganda	Hassane	Niger
M ^{me}	Angaoti Botangazi	Noëlle Vicky	RDC
M.	Thimbo	Amadou	Sénégal
M.	Alladoumngue	Jean-Charles	Tchad
M.	Charaf-Eddine	Maki	Tchad
M.	Mbaïhondoum Moumda	Maturin	Tchad
M.	Bao	Awanta	Togo
M ^{me}	Biyante-Afeto	Sohani Aniyame	Togo
M.	N'Koue	Kpatatcha Bakpandé M'Madi	Togo



M. François Arsenault, directeur des Affaires parlementaires de l'ANQ, M. Éric Montigny, directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, les participants du PIFP 2017 et divers collaborateurs, lors de la cérémonie de remise des attestations.

© Collection Assemblée nationale, photographe Clément Allard.

ÉVALUATION GLOBALE

Lors de la dernière journée, les participants ont d'abord été invités à partager oralement leur appréciation du Programme. Ensuite, il leur a été demandé de remplir anonymement le questionnaire d'évaluation finale. Leur appréciation globale du Programme est positive, avec une moyenne de **4,93/5**.

Les participants ont particulièrement apprécié l'organisation générale de la formation, en ce qui concerne le contenu, la logistique et l'accueil. Ils se sont particulièrement montrés satisfaits des méthodes pédagogiques et du contenu des présentations. Selon eux, leurs nouveaux acquis leur permettront de renforcer leurs capacités au travail et seront transférables dans leurs tâches quotidiennes. Plusieurs participants ont affirmé que le PIFP devait être plus largement diffusé, pour qu'un plus grand nombre de fonctionnaires parlementaires en bénéficient.

En matière de leçons apprises et de pistes pour l'avenir, nous retenons que nous aurions avantage à octroyer plus de temps à certaines thématiques, afin de permettre aux participants de mieux assimiler la matière enseignée. Les participants ont également exprimé le souhait d'assister à la création d'une banque de partage des connaissances ou d'un espace pour présenter leurs réalités et pour faire un suivi des initiatives mises en œuvre au sein de leur institution à la suite du Programme de formation.

Vous trouverez ci-dessous la note moyenne obtenue (sur une échelle de 1 à 5) pour chacune des questions qui figuraient dans le formulaire d'évaluation, ainsi que quelques commentaires des participants.

MOYENNE DES ÉVALUATIONS FINALES

Appréciation globale du contenu

Le contenu du programme a répondu à mes besoins : **4,86/5**

Les informations et habiletés acquises sont transférables dans mes tâches : **4,36/5**

Le Programme était équilibré : **4,57/5**

Globalement, mon appréciation du Programme est positive : **4,93/5**

QUELQUES COMMENTAIRES :

« Le Programme m'a été très bénéfique tant dans la diversité du contenu que dans la qualité des intervenants. »

« J'estime qu'une restitution de mes connaissances à mes collègues qui n'ont pas pu bénéficier de cette formation est impérative. »

« C'est un programme à préserver et à développer. »

« Les intervenants ont fait des présentations de qualité. »

« Le système politique québécois devrait être le thème introductif afin de nous permettre de mieux camper les débats. »

« Il y a beaucoup de découvertes, mais ce ne sera pas évident de transférer toutes ces nouvelles informations et habiletés dans mes tâches. »

« Cette formation m'a été très bénéfique et le contenu du Programme est très apprécié. »

ÉVALUATION GLOBALE

MOYENNE DES ÉVALUATIONS FINALES

Organisation de la formation et du séjour

L'accueil par les organisateurs : **4,64/5**

Les salles utilisées pour la formation : **5/5**

Le déroulement du Programme : **4,43/5**

Le matériel didactique : **4,64/5**

Les méthodes pédagogiques : **4,79/5**

Le contenu des présentations : **4,79/5**

La qualité de l'hébergement proposé : **4/5**

L'excursion dans Charlevoix : **4,73/5**

La nourriture fournie par l'Assemblée nationale du Québec : **4,5/5**

La nourriture fournie par l'Université Laval : **3,57/5**

QUELQUES COMMENTAIRES :

« Bravo à la structure d'encadrement et aux participants pour leur sens de la sagesse, de la responsabilité et surtout à l'engagement de tous dans le déroulement de la formation. »

« Globalement, tout est parfait : accueil, salles de formation, matériel et méthodes de transmission des modules aux apprenants. »

« Satisfaction dans l'ensemble et les personnes sont vraiment à l'écoute. »

« Très haute qualité des intervenants. »

« J'ai beaucoup apprécié l'humilité et la capacité d'écouter du personnel d'encadrement. »

« Un sincère merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. De l'accueil jusqu'à la formation, tout a été parfait. »

« Merci au président de l'Assemblée nationale, qui a permis la tenue de cette formation. »

« La formation et le séjour sont très satisfaisants dans leur globalité, sauf le temps accordé à certaines thématiques, qu'il faudrait allonger. »

« Cette formation nous a amenés à faire une différence concrète sur le plan de l'organisation québécoise et de nos organisations africaines. »

POUR PLUS D'INFORMATION :
www.formation-parlementaire.pol.ulaval.ca/

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Assemblée nationale du Québec

Septembre 2017



Papier fabriqué au Québec

